



**HAL**  
open science

## Etat des lieux sur la sémantique de la préposition PAR

Badreddine Hamma

► **To cite this version:**

Badreddine Hamma. Etat des lieux sur la sémantique de la préposition PAR. Modèles linguistiques, 2006, XXVII-2 (54), pp. 81-95. halshs-00927179

**HAL Id: halshs-00927179**

**<https://shs.hal.science/halshs-00927179v1>**

Submitted on 11 Jan 2014

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Groupe de syntaxe, Paris X – Nanterre, UMR 7114 (MoDyCo)  
EA : le CORAL de l'Université d'Orléans

Badreddine HAMMA  
[badreddine.hamma@univ-orleans.fr](mailto:badreddine.hamma@univ-orleans.fr)

2006, « État des lieux sur la sémantique de la préposition *par* » in  
*Modèles linguistiques XXVII-2*, vol. 54, Éd. Des Dauphins, Toulon

## Introduction

Il est communément admis qu'un cas d'isomorphie totale entre les mots d'une langue donnée et les emplois observés dans le discours est un phénomène qui ne peut exister qu'en théorie, et ne convient qu'aux langues artificielles à l'intention des automates ; les langues naturelles, elles, tiennent justement leur richesse de la variabilité et des embranchements que peut connaître un même mot, une même forme, en entrant dans divers réseaux de sens. Ce phénomène est connu sous le nom de « polysémie » et correspond, globalement, aux possibilités d'usage que peut avoir un même signe linguistique sans qu'il perde une certaine valeur sémantique unitaire qui constitue sa propre identité. C'est ainsi que M. Bréal (1897-1982)<sup>1</sup> définit ce phénomène : « Le sens nouveau quel qu'il soit ne met pas fin à l'ancien. Ils existent tous les deux, l'un à côté de l'autre. A mesure qu'une signification nouvelle est donnée au mot, il a l'air de se multiplier et de produire des exemplaires nouveaux, semblables de forme, mais différents de valeur ». Cette définition permet de distinguer et de justifier la différence entre les polysèmes des homonymes : la question du continuum sémantique ne se pose que pour les mots « polysémiques » – par opposition aux homonymes dont la similitude formelle est perçue comme accidentelle.

Dans le but de cerner le déploiement sémantique des mots, les ouvrages lexicographiques s'ingénient à répertorier les différents contextes et acceptions où peut apparaître une unité linguistique en en spécifiant le sens par des gloses particulières ; de même, ils structurent leurs entrées et leurs définitions en fonction du double critère : la continuité et la rupture, tant sur le plan du sens que sur le plan de la forme. Ainsi, le mot *livre* change de sens selon le contexte où il peut apparaître : *lire un livre* (« ensemble de feuilles de papier imprimé et relié »), *le métier du livre* (« le travail relatif à l'édition, à la distribution des livres, etc. »), *le livre d'or* (« pages blanches reliées destinées à recueillir les remarques, les noms, etc. des visiteurs »), *parler comme un livre* (« parler d'une manière affectée ou recherchée »), etc. Les différentes définitions ci-dessus sont habituellement rangées sous la même entrée lexicographique *livre* : elles se rapportent toutes au même « concept » et

---

<sup>1</sup> Le premier qui a introduit les études sémantiques en linguistique.

n'incluent pas, en revanche, les sens de son homonyme, qui occupe une entrée indépendante (*livre 2*), que l'on rencontre dans des exemples comme *La livre sterling est en baisse en ce moment* (« unité monétaire du Royaume-Uni ») et *Acheter une livre de pistaches* (« unité de masse anglo-saxonne »), etc. ; ce dernier mot rompt avec *livre 1* au niveau du sens (on a deux valeurs sémantiques distinctes) et, en l'occurrence, au niveau de la forme (le premier est un nom masculin alors que le second est un nom féminin). En première approximation, cette taxinomie (adoptée par les lexicographes) paraît se justifier ; mais, en réalité, elle pose deux difficultés majeures : d'une part, les cloisonnements établis entre les emplois d'une même entrée lexicale, sans en justifier le continuum, laisse croire que l'on a affaire à des mots complètement distincts (Qu'est-ce qui, malgré tout, permet de dire que l'on a toujours affaire au même mot *livre 1* dans ces différents emplois, qu'il s'agit d'un cas de « polysémie », telle que définie par M. Bréal (*op. cit.*) ?), d'autre part, le fait de concevoir les définitions selon un certain ordre qui privilégie les situations concrètes et tangibles comme un sens « prototypique » (ici, « ensemble de feuilles de papier imprimé et relié ») conduit à une hiérarchie sémantique qui fausse le sens de l'item en question et étouffe l'identité sémantique du mot. Le problème se pose avec plus d'acuité quand le mot à définir est un « morphème grammatical » ; c'est le cas des prépositions qui sont souvent appréhendées comme des « opérateurs spatiaux », aussi bien dans les ouvrages de référence que dans les ouvrages spécialisés de linguistique et que les autres sens sont perçus comme une sorte de « déviance » par rapport au sens premier (« concret »).

Dans le présent travail, nous allons nous focaliser sur le cas de la préposition *par* pour établir, dans un premier temps, un examen critique de la façon dont cette préposition est appréhendée dans les ouvrages d'usage et dans certains travaux de linguistique pour tenter, ensuite, de circonscrire l'invariant sémantique sous-jacent à la diversité des contextes où elle peut apparaître. Le principe théorique qui sous-tend notre argumentation est l'autonomie de la langue : le sens d'un item donné n'est pas corrélé à ce qu'il évoque dans la réalité mondaine, ni dans les représentations mentales, mais correspond à une valeur linguistique intrinsèque que l'on peut trouver dans tous les contextes où il peut apparaître et que l'on peut cerner à partir de son actualisation dans le discours, de sa mise en relation avec les autres signes du système et de leur mutuelle interaction en synchronie.

## **1. Le sens de la préposition *par* dans les ouvrages de référence**

Les descriptions lexicographiques établissent globalement une hiérarchie sémantique dans les définitions des prépositions, qu'elles justifient par des attestations relatives à leur évolution historique. L'inventaire des emplois des prépositions commence le plus souvent par le sens « spatial », suivi des autres emplois – un ordre qui semble s'appuyer

sur des arguments diachroniques selon lesquels les mots grammaticaux auraient connu un certain processus de « grammaticalisation » ou de « métaphorisation » en passant du sens originel « concret » (spatial) à des emplois « dérivés » et « abstraits » (notionnels), comme en témoigne ce qu'en dit M.-L. Groussier au sujet des prépositions de l'anglais : « [...] *The prepositions of English have a spatial (or, in one or two instances, temporal) sense as their basic meaning and that other meanings are derived by metaphor* » (1997 : 221).

Conformément à cette optique, la préposition *par* est définie dans les dictionnaires comme suit :

**A. Lieu :** *par* exprime un déplacement et est synonyme de *à travers, via, au travers de, dans, etc.*

**1. par** au sens de *à travers* : *Passer par la porte, le couloir. Jeter qqch. /regarder par la fenêtre.*

**2. par** au sens de *dans* : *Courir par les rues. Par le monde. Par monts et par vaux.*

**3. par** (sans mouvement) : *Par endroits. Être assis par terre. MAR. A la hauteur de. Se trouver par 30° de latitude Nord et 48° de longitude Ouest (PRLF).*

**B. Temps :** *par* au sens de *durant, pendant, lors de, etc.* :

*Par une belle matinée de printemps.*

*Sortir par —10°/ C'est comme par le passé*

*Il faut du courage pour se baigner par un froid pareil (PRLF).*

*Voyager par beau temps (GRL).*

*Il faut interdire à cette créature, si frêle et si délicate, de sortir par le mauvais temps (TLF).*

**C. Moyen/Manière :** le *PRLF*, par exemple, rapproche *par* de la préposition *avec* :

*Obtenir qqch. par la force, par la douceur.*

*Répondre par oui ou par non, par le silence.*

*Tenir un couteau par le manche.*

*Voyager par le train.*

*Envoyer une lettre par la poste.*

**D. Cause :** *par* apparaît dans des contextes où elle est synonyme de *à cause de*

*Il a fait cela par curiosité, par envie.*

*L'un était brave par vertu et l'autre par férocité (LLF).*

*Faire qqch. par acquit de conscience, amitié, amour, bonté, calcul, caprice... (TLF)*

*Il s'est tu par discrétion (GLLF).*

**E. Agent :** *par* au sens de *grâce à l'action de*

*La Comédie Humaine par Balzac.*

*Une méthode confirmée par l'expérience*

*Ecrasement du faible par le fort (TLF).*

Dans une telle énumération d'emplois, la première question que l'on se pose est celle relative au « continuum » : les différents emplois d'un mot devraient laisser voir un certain rapport de continuité, une corrélation qui légitime leur appartenance à la même entrée lexicographique. Or, dans les gloses relatives à *par*, ci-dessus, cet aspect est *a priori* absent – en tous cas, il n'est pas indiqué de façon explicite qu'il existe un rapport entre *Sortir par la fenêtre* (dit emploi « spatial ») et *Ecrasement du faible par le fort* (sens d'agent) ou *envoyer une lettre par la poste* (la « manière ») et *sortir par une belle matinée* (le « temps »). Ce que ces ouvrages ont tendance à faire est multiplier les synonymes du mot à définir en fonction de ses emplois. Citons l'exemple du *TLF*, qui semble représentatif du reste des dictionnaires, avec la conclusion synthétique qu'il donne de la préposition *par* à la suite d'un long inventaire de ses emplois : il y apparaît que la préposition serait le synonyme de toutes les prépositions et les locutions prépositives suivantes : *à travers, via, au milieu de, dans, sur, au cours de, durant, en, lors de, pendant, à cause de, du fait de, par suite de, à l'aide de, au moyen de, avec, de, du côté de, grâce à, par l'intermédiaire de* – liste au terme de laquelle on peut s'interroger sur l'identité propre de *par*. Aucun commentaire ne vient définir l'unicité du sens de la préposition après cette liste impressionnante d'équivalences. Qui plus est, cette caractérisation ne prévient pas des cas où la commutation de *par* avec les « formes synonymiques » proposées est impossible : les synonymes proposés par les dictionnaires ne sont pas toujours substituables à *par* : *Passer par la porte* ne signifie sans doute pas *Passer à travers la porte* si l'on admet que cela puisse se dire dans un contexte similaire : le premier implique un passage aisé et sans obstacles et le second présupposerait que la porte ait été fermée et qu'ensuite elle ait été mise en morceaux pour permettre le passage. De même, les prépositions *pendant, durant* et *lors de* ne peuvent pas remplacer *par* dans ses emplois dits « temporels » de façon systématique ; ils nécessitent souvent un déterminant, comme le montrent le test de la commutation dans les exemples (1) et (2) :

1. *Il est sorti (par + \*pendant + \*durant + \*lors de) 10°.*
2. *Voyager (par + \*pendant + \*durant + \*lors de) beau temps.*

De même, *avec* ne paraît pas pouvoir remplacer *par* en (3-5). En effet, la préposition *avec* présuppose, contrairement à *par*, un certain « détachement » entre son régime et le procès global :

3. *\*/ ?Tenir un couteau avec le manche.*
4. *\*Voyager avec le train.*
5. *\*Envoyer une lettre avec la poste.*

Il en va de même pour l'emploi « causal », le « synonyme » proposé à *cause de* nécessite obligatoirement un déterminant, ce qui n'est pas le cas avec *par* :

6. *\*Il a fait cela à cause de curiosité/ à cause d'envie.*

et, de toute façon, même dans le cas où un déterminant serait ajouté pour rendre la phrase plus grammaticale, le sens obtenu ne peut pas paraphraser celui de la construction en *par* (à propos de l'emploi « causal » en *par*, voir B. Hamma, 2006) :

6a. ?*Il a fait cela à cause de la curiosité, à cause de l'envie.*

avec *à cause de*, la cause peut être attribuée à quelqu'un d'autre à part le sujet :

6b. *Léa a quitté la salle à cause de la curiosité de Max/ à cause de l'envie de Marie.*

ce qui n'est pas le cas avec *par* qui implique nécessairement que le sujet de la phrase est la « source » de cette cause ; de fait, l'alléguer à quelque d'autre dans le cas de l'utilisation de *par* est impossible :

6b. \**Léa a quitté la salle par curiosité de Max/ par envie de Marie.*

Cependant, on peut très bien avoir :

6b. *Léa a quitté la salle par curiosité / par envie.*

qui signifie que c'est Léa qui est le « siège » de la curiosité ou de l'envie.

Quant à la paraphrase *grâce à l'action de*, elle ne semble pas fonctionner que dans de rares cas dans l'emploi dit d'« agent » ; en effet, son sens est marqué positivement et implique un sujet humain ; de fait, la plupart des exemples ne l'admettent pas :

7. \**La Comédie Humaine grâce à l'action de Balzac.*

8. ?/\**Une méthode confirmée grâce à l'action de l'expérience.*

9. ??*Ecrasement du faible grâce à l'action du fort.*

Par ailleurs, on peut relever un certain flottement dans les descriptions données en passant d'un dictionnaire à l'autre ; ainsi, le même exemple est repéré sous des emplois qui sont – à l'aune de l'intuition, au moins – hétérogènes, que ce soit dans le même ouvrage ou en passant d'un ouvrage à l'autre. Ainsi, les exemples en (10) :

10. (*Arriver, partir, voyager*) *par terre, par mer, par air, par la voie des airs.*

sont répertoriés dans le *GRLF* dans l'emploi « spatial » alors qu'ils figurent sous l'emploi « instrumental » dans le *TLF*. Ces chevauchements sont également manifestes dans le *GR&CO* qui range les exemples en *par* selon des emplois doubles ; on y trouve des entrées où deux emplois sont associés : « agent/cause », « moyen/manière », « lieu/direction », « raison/motif », « distribution/mesure », *etc.* Par conséquent, le seul type de relation que l'on puisse établir entre ces emplois serait un rapport de « ressemblance de famille », comme défini par L. Wittgenstein (1953-1986), selon lequel un élément *a* peut être associé à un élément *c* quand bien même il en serait complètement différent, tout simplement parce que *a* est, en l'occurrence, relié à un élément *b* qui est relié, à son tour, à *c* ; de fait, *a* et *c* se trouvent reliés d'une façon indirecte, par le biais de *b*. Mais,

cette démarche n'est pas pertinente quand on cherche à établir des nuances sémantiques fines, puisqu'elle peut très bien permettre d'établir un lien (de type indirect) entre, par exemple, *livre1* et *livre2* alors qu'ils sont des homonymes et mêmes avec d'autres mots n'ayant rien à voir (*cahiers, manuscrit, stylo, photocopie, page, masse, kilogramme, mètre, etc.*).

En revanche, nous pourrions penser que les flottements relevés dans les étiquettes utilisées (les emplois qui en rappellent d'autres) et les nombreux chevauchements remarquables sont des indices qui masquent un certain « continuum », une notion qui parcourt tous les emplois de *par*, mais qui n'est pas cernée de façon définitive et dont la seule intuition ne peut rendre compte.

Quant aux grammaires de référence consultées au sujet du sens de *par*, elles se limitent à quelques emplois de la préposition, voire souvent à un seul, les autres se trouvant dispersés – s'ils y sont tous – à titre de comparaison avec d'autres morphèmes ou d'autres emplois de façon très sommaire. Ce qui semble préoccuper les grammairiens davantage, c'est l'emploi de *par* dans les compléments dits d'« agent » (un complément « vedette » dans les études générativistes en particulier) – emploi qui apparaît secondaire dans les descriptions lexicographiques ; en effet, dans les différents ouvrages consultés, il vient généralement, du point de vue de l'ordre, après les emplois « spatial », « temporel », « instrumental » et « causal ». Et de toute façon, l'intérêt porté pour l'emploi de *par* dans le complément d'agent ne concerne guère le sens de la préposition en soi.

Ainsi, les grammaires, tout comme les dictionnaires, ne traitent de *par* que de façon partielle et cloisonnée ; de fait, inutile d'espérer trouver des réponses concernant la question de l'unicité du sens de la préposition *par*.

## **2. Les travaux de linguistique sur *par***

Les travaux de linguistique disponibles sur la préposition *par* n'échappent pas, globalement, au type de démarche restrictif adopté dans les ouvrages de référence ; en effet, ce sont les emplois dits « spatiaux » de la préposition qui y sont considérés en premier chef. Le paradigme théorique dominant a une forte tendance cognitivo-référentielle ; l'espace y est perçu comme « primaire » et « premier » ; en conséquence, les autres emplois sont écartés par choix ou par omission. Le trait de sens typique qui est souvent associé à *par* est le « trajet » ou le « passage » (selon, notamment D. Laur (1991), V. Flageul (1997), S. Kwon-Pak (1997), A. Montes-Rendon (2002), D. Stosic (2002), M. Aurnague & D. Stosic, (2002)). Mais, là aussi, d'un côté, ces gloses ne lui sont pas propres, dans la mesure où la notion de « passage » et de « trajet », par exemple, s'appliquent à d'autres unités de la langue de différentes catégories syntaxiques : (des prépositions) comme *à travers, au travers de, entre, via*, (des verbes) *traverser, percer, franchir, passer, circuler, couler, etc.* (des noms) *passage, chenal, couloir, trajet, etc.*, de l'autre, ne la définissent pas

dans toutes ses manifestations discursives ; ainsi, dans les exemples (11-13) pris dans le *PRLF*, nous ne voyons pas comment justifier l'idée de « trajet » ou de « passage » :

11. *J'ai appris la nouvelle par mes voisins ;*
12. *L'exploitation de l'homme par l'homme ;*
13. *Multiplier/diviser une quantité par une autre,*

ni même pour ses emplois dits « spatiaux » dans (14-15) :

14. *Être assis par terre ;*
15. *Voitures qui se heurtent par l'avant, etc.*

Certes, dans *J'ai appris la nouvelle par mes voisins*, on pourrait considérer, selon un certain raisonnement conceptuel, que *par* indique le « trajet » de *la nouvelle*, qui va des *voisins* à celui qui parle (*je*) ; mais, outre que cela vaudrait *a priori* aussi pour *de*, dans (11a) :

11a. *J'ai appris la nouvelles de mes voisins,*

on peut se demander si ce n'est pas le verbe lui-même (*apprendre*) qui indique que « quelque chose » va d'une personne à une autre : il y a toujours l'idée d'un « passage » dans (11b) :

11b. *Les voisins m'ont appris la nouvelle.*

Certes l'étude de l'espace importe énormément dans les études linguistiques de *par* son importance discursive et l'abondance des situations à valeur « locative » ; mais, le fait de considérer uniquement les emplois spatiaux d'une préposition en écartant les autres emplois ne permet qu'une analyse partielle de ces unités. Et, de toute manière, il n'est pas pertinent d'imputer à la préposition *par* l'expression de l'« espace » ; en effet, cette valeur lui vient plutôt de son entour, notamment, le verbe et le paradigme des noms-régimes qu'elle peut sélectionner. Ainsi, dans la phrase (16)

16. *Alicia est venue/passée par la porte de secours,*

la relation « spatiale » est le résultat de la combinaison de la préposition *par* avec le procès *venir* (verbe de « déplacement ») et le Nom de lieu *la porte de secours* ; il suffit de commuter le N<sub>DE LIEU</sub> avec un autre nom compatible avec le verbe *venir* pour que le sens « locatif » s'évanouisse au profit, respectivement, des sens de « moyen » en (16a), de « cause » en (16b), de « distribution » en (16c), de « temps » en (16d) et de « manière » en (16e-16f) :

16a. *Alicia est venue par bateau*

16b. *Alicia est venue par sympathie*

16c. *Alicia venait deux fois par jour*

16d. *Alicia est venue par un beau matin du mois de mai/par ce froid*

16e. *Alicia est venue par hasard*

16f. *Alicia est venue par erreur*

il en va de même pour l'énoncé avec le verbe *passer*, si l'on y remplace *par la porte de secours* par *de rudes épreuves* en (16g) ou *par Paul* en (16h), on s'apercevra que l'étiquette « préposition spatiale » n'a plus de raison d'être :



- 16g. *Alicia est passée par de rudes épreuves,*  
 16h. *Alicia est passée par Paul (pour rencontrer le conseiller),*

L'espace n'est plus présent dans ces énoncés que par rapport à l'utilisation du verbe *passer*. Et si l'on y remplace *passer*, dit verbe de « déplacement », par un autre verbe (et que l'on y garde la préposition *par*), il n'y restera rien, ni de loin, ni de près, de la valeur spatiale dans (16i) :

- 16i. *Alicia est attendue/respectée/dessinée par Paul.*

où l'on a une phrase passive avec un « agent » introduit par *par*. Toutefois, on ne parlera pas non plus de préposition exprimant l'« agent » ou la « cause », à propos de *par*, ni le « moyen », le « temps », *etc.* ; ce ne sont que des valeurs générées par l'énoncé de façon globale et *par* n'y fait qu'apporter sa contribution spécifique de sens.

Pour soutenir que dans tous les cas de figure précédents, il s'agit toujours du même *par* et que l'on n'a pas affaire à des homonymes, il faudrait déterminer le signifié propre de *par* qui traverse tous ses emplois et qui ne soit imputable qu'à la préposition elle-même, son identité sémantique.

### 3. L'identité de la préposition *par*

A partir de l'observation des occurrences en *par*, on peut déceler une certaine régularité au niveau des distributions lexicales et syntaxiques ; tous les énoncés en *par* correspondent à une construction élémentaire, constituée de *par* lui-même associé à son régime (noté **R**) et d'un procès dénoté généralement par le verbe (que l'on note **P**), dans la relation **P par R** ; mais le procès peut ne pas apparaître en surface selon l'une des thèses harrissiennes : la « réduction ». Partir de ce schéma se justifie par le fait que *par* introduit, dans tous les cas de figure, une séquence qui se rapporte au procès en déterminant le type de circonstance qui affecte sa réalisation ; on a, *grosso modo*, un procès dont on rapporte les conditions de la réalisation, conditions qui sont spécifiées et représentées par l'emploi de la préposition *par* sous un certain angle particulier. Cette invariance syntaxique peut nous mettre sur une piste fructueuse pour cerner l'invariance sémantique de *par* – conformément au « principe de naturalité » tel que défini par Milner (1989) – et, selon son actualisation dans le discours (constructions syntaxiques, combinaisons lexicales, *etc.*), cette structure de base « **P(rocsès) par R(égime)** », connaît des modulations de sens, qui correspondent aux « emplois » dans la tradition grammaticale et lexicographique (« lieu, temps, moyen, manière, cause, *etc.* »). Considérons les énoncés (17-18) :

17. *Il pénétra au rez-de-chaussée de l'Empire State par une porte secondaire.*  
 18. *Il me prit par le coude pour me faire traverser : cela me gêna, je m'en souviens.*  
 19. *Elle avait saisi la bouteille de whisky par le goulot et, d'un geste que j'avais déjà vu dans les mauvais feuilletons à la télévision, elle brisa le*

*flacon sur le bord du gros cendrier, le liquide se répandit sur la petite table du salon.*

Les différentes situations décrites dans les énoncés (17-19) sont habituellement appréhendées comme des relations « spatiales ». Or, ici, aucun énoncé n'admet la question en *Où ?* que l'on associe traditionnellement à l'expression du lieu (comme pour l'exemple *Où est Paul ? – Il est dans la cuisine*). Et seul le premier énoncé admet la question *Par où ?* La question la plus adéquate dans tous ces contextes est plutôt *Comment ?* ou l'une de ses variantes (*De quelle façon/manière ?*) :

17a. (*Par où + \*Où + Comment + De quelle façon/manière*) *pénétra-t-il au rez-de-chaussée de l'Empire State ? => Par la porte.*

18a (*\*Par où + \*Où + Comment + De quelle façon/manière*) *m'as-t-elle fait traverser ? => En me prenant par le coude.*

19a. (*\*Par où + \*Où + Comment + De quelle façon/manière*) *attrapa-t-il la bouteille ? => Par le goulot.*

Dans tous ces cas, on peut identifier le procès (*P*) dont on indique le mode de réalisation : « pénétrer quelque part » en (17), « faire traverser quelqu'un » en (18), « attraper une bouteille » en (19) ; on a globalement « qqn qui fait qqch. en procédant d'une certaine manière ». Ce que ce mode de réalisation du procès a de particulier et qui est, selon nos hypothèses, imputable à *par* lui-même est le fait qu'il se présente comme une disposition possible parmi d'autres ; les régimes figurant après *par* sont autant de négations d'autres procédés potentiels (formant un paradigme), non réalisés, en l'occurrence. En témoigne le fait qu'un énoncé en *par* véhicule une certaine valeur différentielle ; on peut très bien paraphraser la phrase (17) *Il pénétra par une porte secondaire au rez-de-chaussée* par une phrase clivée « c'est seulement par la porte secondaire qu'il pénétra dans le rez-de-chaussée et non par un autre endroit », cela produit ce que D. Leeman appelle « effet de contraste » (1998a : 20-21), ce qui suppose sa mise en relation avec plusieurs autres éléments. Le fait d'utiliser *par* dépasse ainsi la simple information à l'intention d'un interlocuteur qui ignore tout de la situation ; ce qui est spécifique à *par* est que, du point de vue du locuteur, l'interlocuteur se fait déjà une petite idée sur ce qui se passe ou peut avoir tiré des conclusions selon un certain raisonnement logique, mais sans avoir raison ; il se forge son point de vue à partir d'un substrat culturel (savoir partagé, doxa, lois naturelles, principes universels, etc.). Donc, l'information avancée par le locuteur vient s'opposer à celles qui peuvent apparaître comme évidentes ou normales dans un contexte donné. De fait, on peut constater que l'utilisation de la préposition *par* donne souvent à la modalité actualisée dans l'énoncé un certain aspect d'inattendu, d'anormal – effet de sens que l'on peut retrouver dans la plupart des emplois de la préposition. Généralement, « une porte secondaire » n'est utilisée pour accéder quelque part que lorsque la porte principale ne permet pas l'accès pour une raison ou pour une autre (qqn est interdit d'y entrer, c'est le cas d'un voleur, etc.) ; mais la situation, ici, est

que quelqu'un entre quelque part discrètement ; il ne veut pas qu'on le remarque alors qu'il est en droit d'y entrer sans problème (c'est le cas du propriétaire de la maison ou d'une personne dont on attend la visite). La preuve que cet effet résulte de l'emploi de *par* et non de son entour est que ce même effet subsiste même dans le cas où l'on utiliserait une modalité d'accès normale, par exemple, *la porte principale*, comme dans (19a) :

*19a. Il pénétra au rez-de-chaussée par la porte principale,*

on obtient ainsi un énoncé qui véhicule une autre situation imprévue : normalement, quelque chose empêche le sujet (*Il*) d'emprunter le chemin principal (c'est le cas d'un cambrioleur ou d'une personne non désirable). Malgré cela, cette personne emprunte le chemin principal contrairement à toute attente.

Nous allons voir, dans ce qui suit, si ces quelques éléments heuristiques sont vérifiés dans les autres emplois. Soit l'énoncé (20), rangé traditionnellement dans l'emploi « causal » :

*20. Les misérables paysans l'accablaient d'injures, lui lançaient, à son passage, des pierres, des oeufs pourris, et de viles matières que **par décence** je ne nomme pas. (Frantext)*

Dans cette phrase, nous pouvons identifier la « structure de base » **P par R** : une « disposition » (*par décence*) et un procès qui en est affecté (« ne pas nommer quelque chose ») ; *par décence* s'oppose à d'autres dispositions écartées par le locuteur (on a, d'une part, l'effet de contraste, d'autre part, le côté imprévu de cette disposition) ; elle est présentée par le locuteur comme une raison « inattendue » qui échappe à son interlocuteur ou à la façon dont les choses se déroulent habituellement (« Si je ne nomme pas ces choses, ce n'est pas pour une autre raison, c'est tout simplement parce que je suis décent ») ; d'ailleurs, souvent, dans un contexte bien stabilisé, on précise les raisons rejetées par la négation et qui peut être renforcée par l'adversatif *mais*, comme en (21-23) :

*21. Ce n'était qu'une fillette souffrant d'un lupus qui se présentait toujours voilée de noir, **non par honte de son mal, mais** parce que Zénon avait remarqué que la lumière en accroissait les ravages.*

*22. Quand j'inventai, pour ma Porte étroite, le nom d'Alissa, **ce ne fut point par préciosité mais** par réserve<sup>2</sup>.*

*23. Elle doit croire que c'est par mépris, **mais** en fait c'est par affection. (Frantext)*

mais quand les raisons rejetées – toujours dans l'emploi « causal » – ne sont pas évoquées explicitement par le locuteur, elles sont souvent décelables de façon inductive ; ainsi, en (21), « ne pas nommer quelque chose » appelle des contextes comme « cacher », « feindre », « dissimuler », « avoir peur », *etc.* selon la situation) qui sont des raisons présentes de façon « différentielle » dans

---

<sup>2</sup> Dans cet exemple, André Gide commente le choix du nom du personnage principal *Alissa*, héroïne de son roman *La porte étroite*.

l'énoncé en *par* et qui paraissent plus « ordinaires » que celle soutenue par le locuteur.

On retrouve les mêmes notions dans l'emploi dit « instrumental ». Considérons les exemples (24-26) :

24. *Elle réglait tout **par téléphone**, les gros chagrins, les petites maladies, les disputes incessantes !*

25. *Qu'est-ce que tu veux que cet homme te dise **par téléphone** ?*

26. *Elle avait pris rendez-vous **par téléphone**, dans le meilleur salon de coiffure de la préfecture !*

Dans l'énoncé (24), ce qui apparaît inhabituel est le fait qu'une personne règle tous ses problèmes en utilisant le téléphone : l'énoncé associe, dans une sorte de juxtaposition, à la fois des choses graves (« gros chagrins ») et négligeables (« petites maladies » et « disputes incessantes ») attirant l'attention sur le fait que le même moyen de « régler les affaires » est le téléphone ; or, une telle façon d'agir, selon le savoir partagé, n'est pas efficace pour mener à bien certaines choses délicates, comme pourraient le confirmer des stéréotypes du type « certaines choses ne se règlent pas par un simple coup de fil » ; mais en l'occurrence, le locuteur exprime son étonnement excessif devant un tel exploit.

La même situation est représentée dans l'énoncé (25) ; le téléphone comme moyen de communication n'est pas une disposition adéquate pour qu'un homme dise à une femme des choses intéressantes ou profondes (ou tout simplement ce qu'elle attend qu'il lui dise), ce qui est corroboré par la modalité de la phrase (une question oratoire qui ne cherche qu'à affirmer une contestation implicite du locuteur : « Un homme ne te dira pas au téléphone ce que tu espères entendre »).

Au contraire, dans l'énoncé (26), on a la situation inverse : une personne parvient à prendre rendez-vous dans le meilleur salon de coiffure de la préfecture par un simple coup de téléphone, ce qui laisse supposer qu'il s'agit ici d'une situation inhabituelle ; on s'attend normalement à ce qu'il faille attendre ou passer par des moyens plus sûrs pour avoir un tel rendez-vous (le contexte met en évidence l'importance de ce rendez-vous), ce qui laisse le locuteur dans une totale admiration.

On peut retrouver les mêmes remarques concernant la subjectivité du locuteur à travers la sélection d'une disposition particulière parmi d'autres, dans l'emploi dit « temporel » : on a toujours un certain procès qui est présenté selon une certaine circonstance qui est obligatoirement déterminée, soit par le déterminant déictique (*ce*) – les autres déterminants sont impossibles en l'absence d'un modifieur (cf. *\*par le/un temps + E*) –, soit le régime de *par* est modifié par un complément de détermination, un adjectif ou une relative :

27. *Il aura pris froid au ventre **par ce temps de remuement de sève**.*

28. *T'as encore de la veine de plus avoir ton père parce que **par les temps qui courent** c'est drôlement risqué d'en avoir un, moi j'te le dis.*

29. *Vous êtes un homme précieux, **par les temps qui courent** (Frantext).*

Dans tous ces exemples, le point de vue du locuteur est présent à travers la construction en *par* : dans l'exemple (27), par exemple, le procès implicite « sortir, se découvrir, etc. » lors d'une circonstance particulière (*par ce temps de remuement de sève*) est perçu comme contradictoire au bon sens, à la logique des choses et peut entraîner l'aliétement ; de même, dans l'exemple (28), le locuteur pense que, de nos jours, une personne qui ne voit pas son père est considérée comme chanceuse (*T'as encore de la veine*), ce qui est contradictoire avec ce que l'on peut croire ; dans l'énoncé (29), le locuteur présente les qualités d'untel (« être un homme précieux ») comme une exception par rapport à ce qui est observé habituellement *par les temps qui courent* : d'habitude les hommes n'ont pas ces qualités-là. Dans tous ces exemples, la « disposition temporelle » donnée dans l'énoncé est mise en contraste avec d'autres non réalisées, en l'occurrence, quoique paraissant plus naturelles, ce qui produit un certain effet de paradoxe.

Qu'en est-il des phrases passives en *par* ? Pour comprendre en quoi nous retrouvons les mêmes éléments heuristiques précédents, il importe de comprendre en quoi une phrase passive diffère d'une phrase active. Quand on énonce (30) :

30. *Max a cuisiné un plat délicieux,*

on ne fait que donner une information que notre interlocuteur demande ou qu'on estime qu'il a besoin de savoir (il ne sait pas *a priori* ce que l'on lui énonce) ; dans ce cas, on part de ce qui est connu : le thème *Max* (un N propre, donc qui réfère à une personne connue par les interlocuteurs pour en dire quelque chose, le prédicat : (*a cuisiné*) *un plat délicieux*. Le prédicat est donc une donnée nouvelle que l'interlocuteur est censé ignorer, selon le principe d'informativité. Quant à la version passive de la phrase, on pose une situation différente, en quelque sorte, contraire à la première : c'est le prédicat de la phrase active ci-dessus (*a cuisiné*) *un plat délicieux*, qui est topicalisé dans la nouvelle phrase, et son thème (*Max*) est alors l'enjeu de l'acte de langage ; c'est la donnée manquante (ignorée par l'interlocuteur ou que l'on suppose telle et que l'on cherche à communiquer) ; ces notions peuvent expliquer, par exemple, pourquoi une phrase comme (31) est bizarre :

31. *?Un plat délicieux a été cuisiné par Max.*

La bizarrerie de cette phrase vient de l'article indéfini utilisé (*un*) qui implique que ce dont on parle n'est pas connu par l'interlocuteur (comparons : *J'ai cueilli la/cette/ta fleur* versus *J'ai cueilli une fleur*). De fait, la simple substitution de l'article défini (*le*) ou du démonstratif (*ce*) qui est un « déictique » à l'article indéfini (*un*) enlève la bizarrerie dans (31a) :

31a. (*Le + Ce*) *plat délicieux a été cuisiné par Max.*

Dans les phrases passives en *par*, le caractère « inconnu/connu » joue le même rôle ; la préposition exhibe le fait que le locuteur, en (31a), en apportant cette information nouvelle, vient préciser quelque chose qui

risque de ne pas être évident ou quelque chose nécessitant qu'il intervienne pour rectifier une erreur sur le thème *Le plat (que tu trouves) délicieux* – par exemple, son interlocuteur se met à le féliciter pour le plat et le locuteur, en toute intégrité, précise que ce n'est pas lui qui l'a cuisiné mais que c'était Max. Une preuve irréfutable que les phrases passives avec un agent en *par* s'inscrivent toujours dans cette dualité de « connu/inconnu »/« évident/inattendu » est qu'elles ne sont pas tout à fait naturelles comme réponse devant une question du type *Qui a cuisiné ce plat ?*, laquelle peut laisser entendre que l'interlocuteur n'a pas la moindre idée *a priori* de qui en est l'auteur, ce qui rend l'emploi de *par* injustifié et corrobore nos hypothèses :

31b. *?Qui a cuisiné ce plat ? – Ce plat a été cuisiné par Max.*

La réponse naturelle relative à cette question serait du type (31c) ou du type (31d) :

31c. *Qui a cuisiné ce plat ? – (C'est) Max.*

31d. *Qui a cuisiné ce plat ? – C'est Max qui a cuisiné ce plat/ Ce n'est pas moi !*

La question qui paraît plus naturelle relative à une réponse à la voix passive, c'est quand l'agent est saillant (il est mis en focus en *Par qui... ?*) :

31e. *Par qui ce plat a été cuisiné ? – Par Max/ ( ? Ce plat a été cuisiné par Max).*

mais la situation la plus ordinaire de l'énoncé *Ce plat a été cuisiné par Max* est, sans doute, quand on contraste le GN (agent passif) avec un autre du même type dans le cadre d'une énumération, par exemple : *Ce plat a été cuisiné par Max alors que celui-ci, c'est moi qui l'ai cuisiné*, ce qui rejoint la notion de distinction « négative/différentielle » proposée à titre heuristique.

Ainsi, on peut se demander si la préposition *par* n'est pas susceptible d'une lecture « polyphonique », selon l'approche d'O. Ducrot : elle ne se contente pas d'introduire l'agent de l'action dans cet emploi, comme le ferait le sujet d'une phrase active, mais elle vient établir une information qui, du point de vue du locuteur, semble échapper à l'interlocuteur ; soit parce que cela n'est pas évident (cela sort de ce qui est canonique), soit le locuteur déduit ou croit que son interlocuteur ne sait pas ou confond tel ou tel aspect. De fait, la polyphonie telle que véhiculée par *par* dévoile, en l'occurrence, trois points de vue (ou, selon les termes de M. Bakhtine (1978 : 156), « voix » ; voir également O. Ducrot, (1984)) : le premier est explicite, c'est le contenu de l'énoncé tel que produit par le locuteur, le second est implicite et peut apparaître dans certaines formes linguistiques (la question rhétorique, la négation, certains marqueurs d'opposition, *etc.*) et le troisième, qui est du même ordre, correspond à celui de l'interlocuteur ou de la doxa et qui est écarté par le locuteur, d'où les notions heuristiques que nous utilisons : « mode de réalisation du

procès/disposition canonique/non canonique », ainsi que la notion de « précision négative/différentielle ».

## Conclusion

Ainsi, on aura démontré que les divers emplois de la préposition *par* sont susceptibles d'un traitement unitaire du fait qu'ils laissent toujours entrevoir l'identité décelée de la préposition. Dans une occurrence donnée, la préposition *par* entretient une relation consubstantielle avec, d'un côté, son régime et, de l'autre, le procès global. La suite **P par R** est constituée ainsi d'une « disposition différentielle » (**par R**) qui renvoie « négativement » à d'autres dispositions possibles – non réalisées, en l'occurrence – qui forment avec celle réalisée dans l'énoncé en *par* un ensemble de dispositions potentielles. Notons que le fait de sélectionner un élément d'un ensemble et d'exclure les autres (qui sont toujours présents négativement dans l'énoncé) procure souvent à la l'énoncé un certain fait de « non évidence » de la disposition *par R* : du point de vue du locuteur, les dispositions écartées paraissent plus canoniques que celle validée dans l'énoncé.

## Bibliographie

- ANSCOMBRE, J.-C. (1991a), « L'article zéro sous préposition », *Langue française* 91, Paris, Larousse : 24-39.
- AURNAGUE, M. & STOSIC, D. (2002), « La préposition *par* et l'expression du déplacement : vers une catégorisation sémantique et cognitive de la notion de « trajet » », *Cahiers de Lexicologie* 81, 2002-2 : 113-139.
- BREAL, M. (1897-1982), *Essai de sémantique*, Brionne, Gérard Montfort.
- CADIOT, P. (1991a), *De la grammaire à la cognition : la préposition pour*, Paris, CNRS.
- CADIOT, P. (1991b), « *Train* et ses prépositions. Modes de donation du référent et principes cognitifs », *Cahiers de Lexicologie* 58, Didier Erudition : 63-79.
- CADIOT, P. (1989) « La préposition : interprétation par codage et interprétation par inférence », *Cahiers de grammaire* 14, Université de Toulouse-Le Mirail : 23-50.
- DE VOGUE, S. ET FRANCKEL, J.-J. (2002), « Identité et variation de l'adjectif *grand* », *Le lexique, entre identité et variation*, *Langue Française* 133, Paris, Larousse : 28-41.
- FLAGEUL, V. (1997), *Description sémantico-cognitive des prépositions spatiales du français*, Thèse soutenue à Paris IV, sous la direction de J.-P. Desclés.
- GAATONE, D. (1998), *Le passif en français*, Paris-Bruxelles, Duculot.
- GREVISSE, M. (1977), *Quelle préposition ?*, Paris, Duculot.
- GROSS, G. (1978), « A propos de deux compléments en *par* », *Linguisticae Investigationes* 2 : 215-219.
- HAILLET, P.-P. (2004a), (dir.) *Procédés de modalisation : l'atténuation*, *Langue française* 142, Paris, Larousse.
- HAMMA, B. (2004), « *Par exemple* : l'expression de l'altérité dans l'acte d'exemplification », in *Revue de Sémantique et Pragmatique* 15-16, PUO, pp. 155-181.

- HAMMA, B. (2005a), *L'invariant sémantique de la préposition Par à travers les distributions syntaxiques et lexicales*, Thèse de doctorat soutenue à Paris X - Nanterre, sous la direction de Danielle Leeman.
- HAMMA, B. (2005b), « Jouer avec les constructions verbales. La polysémie en question », in Vaguer C. & Leeman D. (éd.), *Le Verbe dans tous ses états (2) : de la phrase au texte*. Actes de la journée d'étude « Didactique de la syntaxe », 14 janvier 2005, Université Paris X, Nanterre, Namur : Presses Universitaires de Namur, pp. 133-146.
- HAMMA, B. (2006, à paraître), « L'expression de la cause à travers le prisme de la préposition *par* », in *LINX*, dir. Sophie Hamon et Mathieu Amy, Actes de la journée d'études (2005), « La notion de la cause ».
- HARRIS, Z. (1970), *Papers in structural and transformational linguistics*, vol. 1, Holland, D. Reidel Publishing Company.
- JACKENDOFF R. & LANDAU B., (1992) « Spatial language and spatial cognition », in Ray Jackendoff, *Languages of the mind*. Cambridge, MA: MIT Press : 99-124.
- KLEIBER, G. (1990), *La sémantique du prototype*, Paris, Puf.
- KLEIBER, G. (1993), « Prototype et prototypes : Encore une affaire de famille » in *Sémantique et cognition. Catégories, prototypes, typicalités* (dir. de D. Dubois), Paris, CNRS.
- KLEIBER, G. (1994), « Métaphore : le problème de la déviance », *Langue française* 101, Paris, Larousse : 35-56.
- KWON-PAK S.-N. (1997), *Les prépositions spatiales : sur quelques emplois de PAR*, Thèse soutenue à l'Université des Sciences Humaines de Strasbourg, sus la direction de G. Kleiber.
- KWON-PAK S.-N. (2000), « *Par terre vs sur le sol* », *Revue de Sémantique et Pragmatique* 8, Sup'Or : 63-79.
- LEEMAN, D. (1997) « Définir une préposition : hypothèses et perplexités », *Revue de Sémantique et de Pragmatique* 2, Universités d'Orléans et de Paris VIII.
- LEEMAN, D. (1998a), *Les circonstants en question(s)*, Paris, Kimé.
- LEEMAN, D. (1998b) « La préposition comme catégorie prédicative », actes du colloque *Prédication, Assertion, Information* tenu à Uppsala du 6 au 9 juin 1996, Acta Upsaliensis.
- LEEMAN, D. (1999), « L'unité lexicale dans la perspective harrissienne », *Linx* 40 : *Le statut d'unité lexicale*, Université de Paris X Nanterre, 117-136.
- LEEMAN, D. (2001), « Quand les formes informent : de la grammaire à la sémantique », *Le français aujourd'hui* 134, Paris, AFEF.
- LEEMAN, D. (2002), « La construction du sens par la grammaire », *Cahiers de linguistique et des sciences du langage* 13, Lausanne, 17-36.
- MILNER, J.-C. (1989), *Introduction à une science du langage*, Paris, Seuil.
- RIEGEL, M., PELLAT, J.-C., RIOUL, R. (1997), *Grammaire méthodique du français*, Paris, Puf.
- SAUSSURE, F. (DE) (1916-1995), *Cours de linguistique générale*, éd. T. de Mauro, Payot-Rivages.
- STOSIC, D. (2001a), "*Par* et l'expression des relations spatiales en français", *Revue de Sémantique et Pragmatique* 9, Sup'Or.
- STOSIC, D. (2001b), "*Prendre par le sentier à travers le bois* ou comment à travers (se) fraie un chemin", Actes du Colloque international – *Prépositions et conjonctions de subordination*, Timisoara : Editions de l'Université de l'Ouest (à paraître).



STOSIC, D. (2002a) « *Par* » et « *à travers* » dans *l'expression des relations spatiales : comparaison entre le français et le serbo-croate*, Thèse soutenue à l'Université de Toulouse le Mirail, sous la direction d'A. Borillo.

WITTGENSTEIN, L. (1953-1986), *Investigations philosophiques*, Paris, Gallimard.

#### **DICIONNAIRES ET BASES DE DONNEES**

**FRANTEXT** : <http://www.frantext.fr/Dendien/scripts/categ/displayp.exe>

**LLF** : *LITRE DE LA LANGUE FRANÇAISE*, Emile Littré (1872).

**PRLF** : *PETIT ROBERT DE LA LANGUE FRANÇAISE*, Dictionnaires le Robert, VEUF (1994).

**RE** : *ROBERT ELECTRONIQUE*, Dictionnaires le Robert, VEUF (2001).

**TLF** : *TRESOR DE LA LANGUE FRANÇAISE*, <http://ATILF-TLFI.fr>